ÉCOLE SECONDAIRE DE
LA SEIGNEURIE

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de La Seigneurie du 8 décembre 2025, à 18 h 30, par TEAMS.

Représentants des parents	Représentant des enseignants	Représentants soutien et professionnel (PNE)	Directions	Représentants des élèves
Tania Bernier	Amélie Bachelard	Denise Nicholls (soutien)	Geneviève Boudreault	Hawa Lucie Benny Traoré
Richard Blondeau Président Représentant du comité de parents	Karine Beaulieu	Shirley Normand (PNE)	Mathieu Bougie	Justin Massé
Caroline Laflamme (Démission)	Philippe Bertrand		Katia Ouellet	
Christine Lévesque-Desjardins	Gail Cliche		Isabelle Simard	
Jean-Pierre Manderlier	Samuel Filion-Doyon		Tina Turcotte	
Maripier Mercier	Julie Pagé			
Jessica Parent	Éloïse Simard-Veer			
Jean-Michel Yengoua Substitut comité de parents				

Nathalie Laberge agit à titre de secrétaire.

2.1 ACCUEIL ET VÉRIFICATION DU QUORUM

La direction souhaite la bienvenue aux membres. La direction constate que le quorum requis par la Loi est atteint. La direction déclare la séance ouverte à 18 h 30.

2.2 PRÉSENTATION DE LA NOUVELLE PRÉSIDENCE DU CONSEIL (ARTICLES 56 ET 60)

La direction informe les membres de la démission de Véronique Boucher à titre de représentante de parents et au poste de présidente du conseil ainsi que la démission de Caroline Laflamme à titre de représentante de parents. Christine Lévesque-Desjardins se joint aux membres pour l'année 2025-2026. Elle mentionne que le parent substitut, Richard Blondeau assurera la présidence du conseil d'établissement pour l'année 2025-2026. Le président du conseil s'adresse aux membres.

CE 25/26 14 CONSIDÉRANT l'article 56 de la Loi sur l'instruction publique :

Il est PROPOSÉ par Jessica Parent que Richard Blondeau soit nommé président du conseil d'établissement en remplacement de Véronique Boucher pour l'année scolaire 2025-2026.

2.3 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Michelle-Anne Wesley se présente aux membres en tant que parent et que présidente du comité de parents du centre de services scolaire des Premières-Seigneuries. Elle se questionne sur les sessions d'examens à l'école versus l'obligation des 180 jours de classe que les jeunes doivent avoir selon la Loi sur l'instruction publique. Elle questionne aussi certains résultats académiques inscrites au bulletin d'élèves. Elle dépose aussi le document « PRINCIPES DEVANT GUIDER L'ORGANISATION DES SESSIONS D'EXAMENS AU SECONDAIRE POUR FAVORISER LE SUCCÈS DE TOUS LES ÉLÈVES ET LE RESPECT DES ENCADREMENTS ». Elle rappelle aux membres de questionner et de lire ce document. Pour la 2e question, la direction donne quelques explications sur les normes et modalités de l'école de La Seigneurie. Elle mentionne aussi que le point « Session d'examens » sera discuté à la prochaine rencontre du conseil d'établissement qui aura lieu le 26 février 2026.

2.4 INSCRIPTION DE POINTS POUR LE VARIA

Le président propose de laisser l'ordre du jour ouvert jusqu'à la fin de la rencontre.

2.5 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 DÉCEMBRE 2025

CE 25/26 15 IL EST PROPOSÉ par Éloïse Simard-Veer d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 8 décembre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
AVIS DE CONVOCATION

La présente est pour vous convoquer à une séance ordinaire du conseil d'établissement qui se tiendra le lundi 8 décembre 2025 à 18h30 par TEAMS.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

2.1 Accueil;
2.2 Présentation de la nouvelle présidence du conseil (articles 56 et 60);
2.3 Période de questions du public;
2.4 Inscription de points (varia);
2.5 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 8 décembre 2025;
2.6 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 octobre 2025;
2.7 Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire du 15 octobre 2025;
2.8 Questions au sujet de la formation des membres ; -10 min.
2.9 Informations diverses :
- a) De la direction; -5 min.
 - Bilan du projet éducatif 25-26 (1re étape)
- b) Du représentant du comité de parents; - 5 min.
 - Faits marquants
- c) Des représentants du parlement étudiant : - 10 min.

DÉCISIONS ET DISCUSSIONS

2.10 Approbation de la planification des contenus en éducation de la sexualité (articles 85 et 89); - 15 min.
2.11 Approbation des ajouts de sorties et activités éducatives (article 87); - 15 min.
2.12 Approbation des Normes et modalités 2025-2026 (article 96.15); - 15 min
2.13 Approbation du changement aux règles de régie interne 2025-2026 (articles 66 et 67) : -10 min,
2.14 Varia :
a)
2.15 Levée de la séance.

Richard Blondeau
Président

2.6 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 OCTOBRE 2025

CE 25/26 16 IL EST PROPOSÉ par Gail Cliche d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 octobre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.7 SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 OCTOBRE 2025

Aucun suivi

2.8 QUESTIONS AU SUJET DE LA FORMATION DES MEMBRES

LE président demande aux membres s'ils ont des questions concernant la formation offerte pour ceux siégeant sur ce conseil. Les membres n'ont pas de question.

2.9 INFORMATIONS DIVERSES

A) De la direction :

Bilan du projet éducatif 25-26 :

La direction explique et communique des informations concernant le bilan du projet éducatif 2025-2026 aux membres du conseil d'établissement. Geneviève Boudreault, direction adjointe, donne des informations sur le programme Pré-Dep. Shirley Normand, conseillère en orientation, explique le fonctionnement des rencontres thématiques qui se donne à l'école sur les différents parcours scolaires depuis le début de l'année.

B) Du représentant du comité de parents :

Faits manquants :

Le représentant du comité de parents donne quelques informations concernant les dernières rencontres du comité.

C) Des représentants du parlement-étudiant :

Justin Massé fait un suivi aux membres sur les différents points discutés lors des dernières rencontres du parlement. Hawa Lucie B. Traoré informe les membres des activités mises en place afin de récolter des membres pour siéger sur le parlement étudiant.

2.10 APPROBATION DE LA PLANIFICATION DES CONTENUS EN ÉDUCATION DE LA SEXUALITÉ (ARTICLES 85 ET 89)

CE 25/26 17 CONSIDÉRANT les articles 85 et 89 de la Loi sur l'instruction publique;

IL EST PROPOSÉ par Jessica Parent d'approuver la planification des contenus en éducation de la sexualité pour l'année scolaire 2025-2026, telle que présentée.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

2.11 APPROBATION DES AJOUTS DE SORTIES ET ACTIVITÉS ÉDUCATIVES (ARTICLE 87)

- CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement ne siège pas à tous les mois ;

- CONSIDÉRANT que plusieurs offres d'activités peuvent se présenter dans les intervalles des séances du conseil ;

- CONSIDÉRANT que les offres de sorties éducatives seront envoyées par courriel aux membres pour approbation deux fois par mois. Un délai de 48 heures est demandé aux membres pour répondre à cette demande;

CE 25/26 18 CONSIDÉRANT l'article 87 de la Loi sur l'instruction publique;

IL EST PROPOSÉ par Gail Cliche d'approuver les ajouts de sorties et activités éducatives, tels que présentés.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

2.12 APPROBATION DES NORMES ET MODALITÉS 2025-2026 (ARTICLE 96.15)

CONSIDÉRANT les explications de la direction sur le document des normes et modalités;

CE 25/26 19 CONSIDÉRANT l'article 96.15 de la Loi sur l'instruction publique;

IL EST PROPOSÉ par Jessica Parent d'approuver les normes et modalités 2025-2026, tel que présentées.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

2.13 APPROBATION DU CHANGEMENT AUX RÈGLES DE RÉGIE INTERNE 2025-2026 (ARTICLES 66 ET 67)

CE 25/26 20 CONSIDÉRANT les articles 66 et 67 de la Loi sur l'instruction publique;

IL EST PROPOSÉ par Maripier Mercier d'approuver le changement aux règles de régie interne du conseil d'établissement 2025-2026, tel que présenté.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

2.12 VARIA

Jessica Parent demande à la direction s'il y a eu des avancements afin de faciliter l'intégration des nouveaux arrivants (élèves et membres du personnel) concernant le sentiment d'appartenance à l'école de La Seigneurie. La direction répond aux membres sur ce questionnement. Elle ajoute que le comité bien-être de l'école, présentera différentes activités dans ce sens.

2.13 LEVÉE DE LA SÉANCE.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 05.

Richard Blondeau

Richard Blondeau, président

Isabelle Simard, direction

Nathalie Laberge

~~Nathalie Laberge, secrétaire~~